

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de pharmacie.ma

N° 503 - 2 septembre 2019

Faut-il avoir peur de la cigarette électronique ?

Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie



La cigarette électronique, e-cigarette ou vapoteuse sont des termes désignant un dispositif électronique générant un aérosol destiné à être inhalé. La vapeur générée peut être aromatisée et contenir ou non de la nicotine.

Souvent, la cigarette électronique est présentée comme une alternative moins nocive que le tabac ou comme un substitut pour le sevrage tabagique. Mais, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les autorités sanitaires comme l'Agence nationale de santé publique (France) doutent de plus en plus du bienfondé du recours à ces cigarettes dans le sevrage tabagique.

De nombreuses publications remettent en question l'intérêt du vapotage dans le sevrage tabagique, tandis que d'autres laissent craindre un risque élevé des AVC. Une cytoxicité dose dépendante est également évoquée ainsi qu'une association entre l'utilisation de la cigarette électronique et le taba-

gisme des jeunes.

Les choses semblent prendre une nouvelle tournure depuis que les autorités des États-Unis enquêtent sur 150 cas de maladie pulmonaire sévère. Ces cas pourraient être liés à l'utilisation de cigarettes électroniques ou au vapotage. Entre le 28 juin et le 20 août, au moins 149 cas potentiels de maladies pulmonaires sévères ont été déclarés à travers 15 États. Il s'agit essentiellement d'adolescents et de jeunes individus.

D'après les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies des États-Unis (CDC), le début des symptômes est progressif, notamment des difficultés respiratoires, un essoufflement et/ou une douleur thoracique avant l'hospitalisation. Certains vapoteurs ont rapporté une fatigue ou une maladie gastro-intestinale d'intensité légère à modérée. Les CDC signalent que dans de nombreux cas, les patients ont reconnu avoir récemment utilisé des produits contenant du tétrahydrocannabinol. Cependant, ils ont précisé qu'aucun produit spécifique n'a

été identifié pour l'ensemble des cas déclarés et qu'aucun produit n'a non plus été associé de façon concluante aux maladies.

Les cigarettes électroniques sont également dans le viseur de l'OMS qui les qualifie « d'incontestablement nocives ». Dans un rapport présenté au mois de juillet dernier à Rio de Janeiro, l'OMS déconseille ces dispositifs dans le sevrage tabagique. Les autorités sanitaires de nombreux pays redoutent même que la cigarette électronique contribue à l'augmentation des fumeurs parmi les jeunes. C'est sans doute ce qui a conduit la ville de San Francisco, au mois de juin dernier, à interdire la vente des cigarettes électroniques sur son territoire.

Au Maroc, le nombre de vapoteurs ne cesse d'augmenter ce qui devrait nous pousser à évaluer l'impact de l'utilisation de ces dispositifs et envisager des mesures ou des recommandations pour protéger nos concitoyens qui s'adonnent au vapotage ou qui seraient tentés de le faire.

www.pharmacie.ma

Consulter d'autres pharmanews